



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 17 janvier 2025

Permis à 17 ans : Le bilan encourageant et prometteur du Groupe ECF

Un an après l'entrée en vigueur du permis de conduire à 17 ans, le Groupe ECF (École de Conduite Française) tire un bilan très positif de cette évolution réglementaire, qui a permis une augmentation de 24% des inscriptions au permis chez les jeunes de 15 à 17 ans*.

Cependant, cette évolution a entraîné une modification des usages de formation, dont témoignent des adhérents du réseau ECF, et laisse présager un nouveau visage de la formation à la conduite pour les années à venir.

Permis à 17 ans, données et analyse du terrain

Le succès du permis de conduire à 17 ans se révèle au travers de 2 données fortes* :

- **Une forte augmentation des inscriptions :**

Entre janvier et septembre 2024, le nombre de passages de permis chez les jeunes de 17 ans au permis de conduire B a bondi de... 135%* !

Dans le réseau ECF, l'intérêt des plus jeunes pour le permis B se confirme : on note une augmentation de 65% des inscriptions pour les 17 ans, et une diminution de 24% des inscriptions des jeunes de 18 ans.

Aurélie Joly, dirigeante de l'agence ECF d'Albertville analyse cet engouement : « *Nous avons constaté une augmentation des inscriptions en filière B traditionnelle, une augmentation qui intervient parfois au détriment de la conduite accompagnée. En effet, les élèves de 16 ans révolus et 17 ans préfèrent s'attaquer directement au Permis B pour obtenir leur sésame plus rapidement, plutôt que de passer par l'étape de la conduite accompagnée* ».

- **Un taux de réussite élevé :**

Le taux de réussite des jeunes de 17 ans à l'examen du permis de conduire s'avère largement supérieur à la moyenne nationale : 73,2 %, contre environ 58,2 % pour l'ensemble des candidats sur les neuf premiers mois de 2024*.

Un taux de réussite qui trouve des explications logiques... et qui tend à favoriser les écoles de conduites traditionnelles (avec un point de vente physique) :

« *Les élèves de 17 ans sont aujourd'hui nettement plus nombreux à fréquenter nos salles de code, contrairement à ceux de 18 ans et plus, qui privilégient généralement notre plateforme de révision en ligne. Cette différence s'explique probablement par*

leur statut, souvent encore sous la tutelle parentale, et par leur environnement scolaire. Leur capacité d'apprentissage, renforcée par leur scolarisation, leur permet de progresser plus rapidement et d'afficher un taux de réussite au code supérieur», poursuit Aurélie Joly, dirigeante de l'agence ECF d'Albertville.

Lucas, 17 ans, a obtenu son permis du premier coup avec ECF et partage son expérience : *« J'ai décidé de passer mon permis dès 17 ans parce que je voulais être autonome rapidement. Je vis à la campagne, et pouvoir conduire me permet non seulement de me rendre à mes activités sportives et culturelles sans dépendre de mes parents, mais aussi de commencer à me préparer pour le futur. Je suis encore au lycée, et c'est une étape importante pour moi, car je vais bientôt entrer dans la vie active, et avoir mon permis est un véritable atout. »*

La conduite accompagnée perd de la vitesse... sauf pour les plus jeunes !

L'avancement de l'âge du permis de conduire à 17 ans a entraîné dans son sillage une évolution des pratiques, notamment la formation à la conduite accompagnée. Tous âges confondus, le taux d'inscription a en effet diminué de 6%, et de 28% chez les jeunes de 16 ans.

Une évolution ressentie par les adhérents du réseau ECF :

« Cette réforme a mis en lumière une véritable problématique pour les jeunes de 17 ans : ils se retrouvent parfois bloqués entre deux options. La conduite accompagnée exige un minimum d'un an avant de passer l'examen, ce qui les pousse à attendre leurs 18 ans. Quant à la conduite supervisée, elle n'est accessible qu'à partir de 18 ans, ce qui leur laisse peu d'alternatives », regrette Quentin Cassagnaud, conseiller commercial à l'agence ECF d'Atlanta à Toulouse.

Autre évolution notable : le rajeunissement des candidats à la conduite accompagnée. Si la sécurité routière signale une augmentation de 12% des inscriptions de candidats de 15 ans, dans le réseau ECF, on note une hausse de 52% des inscriptions sur ce public.

« Cette donnée nous intéresse tout particulièrement puisqu'elle met en lumière d'une part l'intérêt pour la conduite accompagnée, une formation vertueuse à tous points de vue, mais aussi la volonté des jeunes d'accéder de plus en plus tôt à la mobilité », analyse Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF.

Vers une mobilité dès 14 ans pour une conduite sécurisée

La perte de vitesse globale de la conduite accompagnée peut engendrer des conséquences néfastes sur l'accidentologie des jeunes conducteurs. En effet, un jeune ayant bénéficié de la conduite accompagnée possède deux à trois années supplémentaires d'expérience sur la route, et donc une conduite plus sûre et sécurisée.

« Nous avons toujours recommandé l'apprentissage anticipé de la conduite. Mais pour que l'AAC fonctionne pleinement, il serait essentiel de faire évoluer les règles et permettre la conduite accompagnée dès 14 ans afin de maintenir les trois ans

d'expérience nécessaires pour en maximiser les bénéfices», suggère Quentin Cassagnaud, conseiller commercial à l'agence ECF d'Atlanta à Toulouse.

En effet, en cohérence avec l'avancement de l'âge du permis de conduire à 17 ans, c'est la globalité des formations donnant accès aux mobilités que recommande d'avancer le Groupe ECF, à savoir :

- La conduite des EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé, donc la trottinette, le vélo électrique), qui deviendraient inaccessibles sans cette formation.
- La conduite de quadricycles légers, les voiturettes
- L'apprentissage anticipée de la conduite et la conduite accompagnée

« La création d'un « passeport » à la mobilité accessible à 14 ans permettrait, outre un accès plus rapide à l'autonomie, à une période d'apprentissage plus longue, et donc, à terme, une conduite plus sûre », propose Patrick Mirouse, Président des ECF.

* Sources :

https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2024-10/01-infographie_sr_permis_17_ans-bilan02.pdf?utm_source=chatgpt.com